Image not found or type unknown

Passeport bloquer depuis 8mois

Par **Mayaa**, le **06/08/2025** à **10:03**

Bonjour à tous,

Je viens vers vous car je suis complètement perdue et à bout.
J'ai fait une demande de passeport pour ma fille de moins d'un an il y a 8 mois, et depuis… aucune réponse fiable. Le suivi en ligne est bloqué, je ne peux même plus suivre l'évolution du dossier.

Le plus frustrant, c'est que j'ai déposé exactement les mêmes documents pour sa sœur (de 6 ans), et elle a obtenu son passeport très rapidement. Je ne comprends pas pourquoi le dossier de la plus petite est bloqué. (en cours de vérification disent-ils)

J'ai relancé plusieurs fois la mairie et la préfecture sans résultats (mails, appels, lettre recommandée, défenseur des droits)

Résultat : nos vacances sont tombées à l'eau, je suis bloquée.

Je commence à me renseigner pour faire un référé mesures utiles, mais j'ai peur :
• Est-ce que c'est risqué si le juge considère que ce n'est pas urgent ?
• Est-ce que je peux avoir des ennuis ?
• Que puis-je faire d'autre mis à part le référé ?

Merci d'avance à ceux qui prendront le temps de me répondre.

Par **youris**, le **06/08/2025** à **10:39**

bonjour,

la mairie auprès de laquelle vous avez déposé cette demande de passeport doit vous répondre, " en cours de vérification" n'est pas une réponse satisfaisante depuis 8 mois

les situations des 2 soeurs sont-elles exactement les mêmes ?

salutations

Par **Pierrepauljean**, le **06/08/2025** à **11:30**

bonjour

vous êtes vous rendu sur place à la mairie pour demander des explications?

Par **Mayaa**, le **06/08/2025** à **13:56**

Oui, je me suis déplacé plusieurs fois. Ils n’ont pas plus de réponses que moi. Ils envoient de leur côté, des mails à la préfecture, mais sans retour. Le dossier est toujours “en cours d’instruction”.

J’ai déjà appelé, envoyé plusieurs mails, des lettres recommandées, et j’ai même fait appel au Défenseur des droits…

Par **youris**, le **06/08/2025** à **16:17**

bonjour,

vous indiquez sur un autre site, que la situation n'est pas exactement la même, pour la plus grande, c'est un renouvellement alors que pour la plus jeune, c'est une demande de premier passeport.

les formalités ne sont pas exactement les mêmes, les vérifications sont plus strictes dans le cas d'un premier passeport.

l'enfant plus jeune est-il né en France ?

salutations

Par **Mayaa**, le **06/08/2025** à **22:48**

Oui, tout les 2 sont bien né en France,

je me rappelle que pour la première demande de l’ainé ce n’était pas aussi long, je sais que les choses on changer entre temps et se sont endurcies, mais on rentre dans le 9eme mois d’attente le 10 de ce mois

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés